

Réf: Dossier N° : 48197

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « PROMOTION IMMOBILIERE N'SIKAN »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX CITE
N'DOUMBEYA, 06BP17070ABJ06**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 10 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PROMOTION IMMOBILIERE N'SIKAN » .

Objet: L'achat et la mise en valeur de terrains; Le lotissement et la vente de terrains ; La construction et la vente de logements ; La promotion immobilière.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX CITE N'DOUMBEYA, 06BP17070ABJ06

GERANT: Monsieur DJELLA MANASSE FREDDY.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09727 du 10/04/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9102 du 10/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

